

# Le journal de la Police MONUC



Newsletter numéro 00

Juin 2010



## Editorial

par la Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies

**Madame LEILA ZERROUGUI**

C'est pour moi un vrai plaisir de vous annoncer la parution du premier numéro du "Journal de la Police MONUC". Aux côtés des autres publications de la mission, il sera dorénavant un instrument d'information sur les activités menées par la Composante Police, mais aussi un outil de communication en direction des partenaires nationaux et internationaux.

La dernière Résolution du Conseil de Sécurité qui vient de renouveler le mandat de la MONUC a ouvert une nouvelle étape.

La mission des Nations Unies au Congo continuera son effort d'appui à la restauration de l'autorité de l'Etat, au travers d'un renforcement significatif des capacités de la Police Nationale Congolaise. Dans la nouvelle configuration, la Police MONUC a un rôle très important à jouer. Son engagement dans le programme de formation de 3 bataillons de police d'intervention et de maintien de l'ordre qui vise à doter la PNC d'unités capables d'assurer les missions de sécurité publique est un défi major pour la Police MONUC.

Je saisis cette occasion pour remercier le personnel de la Police MONUC pour leur travail et je les invite à s'investir davantage pour mieux accomplir ces nouvelles missions.

Je salue la parution du premier numéro du "Journal de la Police MONUC". Cette publication présente une vue d'ensemble sur l'évolution de la Composante Police, les tâches qui lui sont confiées et les défis à relever.

Dans sa publication bimestrielle, le journal vous proposera un aperçu de nos actions et de nos réalisations et sur la vie des UNPOLs.



Je saisis également cette occasion pour réaffirmer toute ma gratitude à la haute hiérarchie de la MONUC pour le soutien et les encouragements prodigués à l'équipe de rédaction. En conséquence, je vous invite tous à œuvrer pour assurer la pérennité de cette publication.

■ **WAFY ABDALLAH**  
Commissaire de la Police MONUC

## Sommaire :

- 1] L'editorial par le DSRSG de la MONUC
- 2] Mot du Commissaire de la Police
- 3] FOCUS sur la Police MONUC
- 4] Les BANFPU à l'honneur



Equipe conjointe PNC/ Police MONUC/ Observateurs civils échangeant avec la population locale

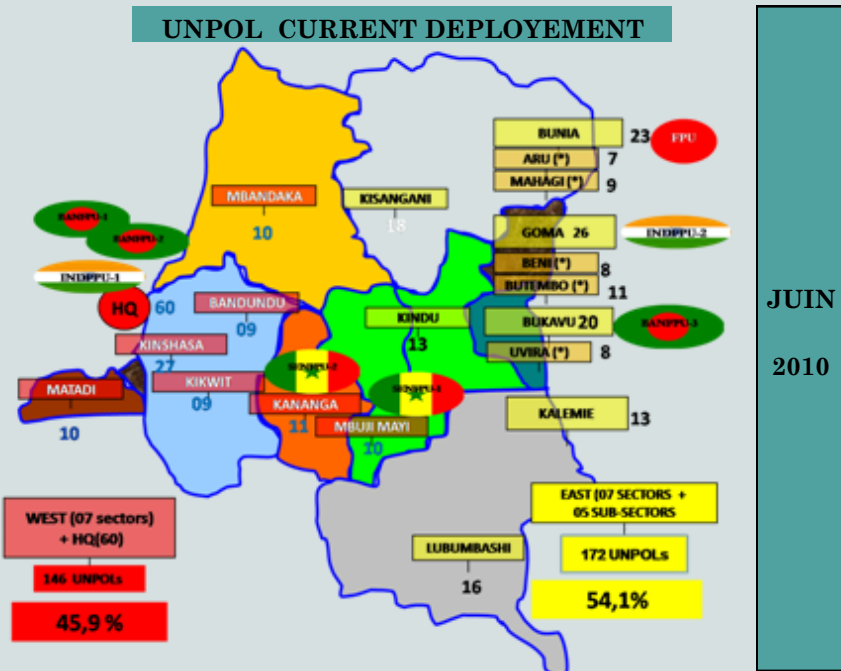
**Depuis sa genèse à ce jour**

Par la Résolution du Conseil de Sécurité numéro 1355 du 15 juin 2001, une Composante de Police Civile (CIVPOL) est créée au sein de la MONUC. Le 09 Novembre 2001, le tout premier contingent de la Police, composé de 15 officiers, est déployé au Quartier Général à Kinshasa. Puis, le 14 Juin 2002, la Résolution 1417 autorise un déploiement supplémentaire de 85 policiers. Jusqu'en Novembre 2004, la Police MONUC se déploie sur 02 secteurs et dans 02 bureaux de liaison. Au gré des Résolutions et des rapports successifs du Secrétaire Général, la Police MONUC voit ses effectifs et ses missions évoluer.

Aujourd'hui, on dénombre 14 secteurs et 05 sous-secteurs sur l'étendue de la RDC. En 2005, la Division de la Police Civile du Département de Maintien de la Paix (DPKO) à New York est rebaptisée Division de la Police. En conséquence, la CIVPOL devient UNPOL ou Police MONUC. La même année la 1ère unité FPU (Unité Constituée de Police) est projetée en RDC conformément à la Résolution 1621 qui a autorisé un renfort de 841 policiers. Les Résolutions 1843, 1856,

1857, 1906 font évoluer les priorités et les objectifs stratégiques de la Police MONUC, en autorisant une augmentation des effectifs de la Police MONUC à 391 UNPOLs et 1050 hommes pour les FPU. La Résolution 1925 du Conseil de Sécurité du 28 mai 2010 maintient l'effectif de la Police MONUC mentionné et pro-

voque le mandat de la MONUC jusqu'au 30 Juin 2010, en décidant également qu' à partir du 01 juillet la mission au Congo s'appellera MONUSCO. A ce jour, la Police MONUC compte dans ses rangs 318 UNPOL, dont 17 femmes et 7 Unités de police constituées qui totalisent 890 éléments, dont 16 femmes.



**Les tâches assignées à la Police MONUC**



**Soutien au développement institutionnel et au renforcement des capacités de la Police Nationale Congolaise (Formation ; Assistance et Conseil Technique et soutien opérationnel aux unités PNC) ;**

**Soutien au processus de Reforme de la Police Nationale Congolaise (Conceptualisation et mise en œuvre du Programme de Reforme) ;**

**Soutien au Programme de Stabilisation de l'Est de la République Démocratique du Congo (ISSSS (International Stabilization and Security Support Strategy) et STAREC (Plan de Stabilisation et de Reconstruction de l'Est de la RDC) ;**



**Participation à la protection des civils ;**

**Protection des installations et du personnel des Nations Unies.**



**D**ans le contexte particulier de la mission, la Police MONUC envisage de focaliser ses actions futures dans l'exécution des tâches prioritaires qui sont, d'un côté, des tâches opérationnelles et également des tâches liées à la réforme de la Police Nationale Congolaise, nous explique le Commissaire de la Police MONUC.

Les tâches opérationnelles visent : la poursuite de la mise en œuvre du Programme ISSSS, à travers le déploiement des unités territoriale et des unités d'intervention de la Police; la protection des civils et la protection du personnel et des installations des Nations Unies.

En termes de réforme de la PNC, les défis auxquels la Composante Police doit faire face ne sont pas moins faciles à accomplir. Nos objectifs sont: le développement durable des capacités de formation de la PNC, à travers la formation spécialisée des formateurs ; le développement des Centres de Formation et le renforcement des capacités des cadres appelés à gérer ces Centres. Les formations spécialisées, notamment dans les domaines de la lutte contre les violences sexuelles, de l'exploitation des enfants et du respect des droits de l'homme, font partie intégrante de nos préoccupations ; la mise en œuvre du programme de réforme, à travers la poursuite de la conceptualisation au sein du CSRP ( Comité de Suivi de la Réforme de la Police) où UNPOL est représenté, le soutien à la mise en œuvre des mesures de réforme au niveau de l'Inspection Générale de la Police Nationale ; le suivi et l'évaluation sur le terrain.

**T**outes ces tâches visent à doter la RDC d'une police unique, professionnelle, moderne, répondant aux standards internationaux, respectueuse des Droits de l'homme et au service de la population', conclut le Commissaire de la Police MONUC, le Contrôleur Général Wafy ABDALLAH.

## Partenariat entre EUPOL et UNPOL

**S**amedi, 05 juin 2001, à l'Ecole de Formation des OPJ de Kinshasa, 14 officiers de la Police Nationale Congolaise ont reçu leurs diplômes de formateurs à l'issue d'une formation de six semaines, sanctionnée par des tests d'évaluation. Assurée par le



travail conjoint de la Mission de l'Union Européenne (EUPOL) et la Police MONUC, cette formation s'inscrit dans la mise en œuvre des objectifs de la MONUC, visant à renforcer les capacités de la Police Nationale, à travers le développement durable de ses capacités de formation.

« Mettez en pratique les renseignements reçus. Assurez la continuité de la formation des policiers dans le domaine du maintien et rétablissement de l'ordre public et faites preuve d'abnégation et de dévouement au modèle de vos instructeurs qui vous ont dispensé des cours » a transmis l'Inspecteur Divisionnaire Adjoint de la PNC, le Général Charles Bisengimana aux formateurs à cette occasion.

## La Police MONUC et la lutte contre les violences sexuelles



**D**u 25 mai au premier juin 2010, 30 cadres et agents de la Police Nationale Congolaise du District de Tanganika ont suivi une session de recyclage dans le domaine du Droit Pénal Spécial applicable aux violences

sexuelles. Durant 5 jours, les formateurs UNPOL ont enrichi les connaissances des policiers sur les éléments constitutifs des infractions prévues par le Code Pénal. Au mois d'avril, des recyclages similaires ont eu lieu à Kasongo, dans la Province de Maniema et à Bandundu. Un nombre total de 105 policiers, dont 14 femmes en ont bénéficié. **Les violences sexuelles comptant aujourd'hui parmi les manifestations les plus inacceptables atteintes aux droits des populations, hommes, femmes et enfants compris, ces formations s'avèrent ainsi indispensables pour renforcer les capacités des policiers congolais. Si la formation porte normalement sur les compétences générales du policier, la Police MONUC se concentre également sur les formations spécialisées dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles** » explique le Lieutenant-colonel Pierre Alexandre Cousin, Commissaire adjoint de la Police MONUC. Pour lui, il s'agit de donner une réponse adaptée à une réalité constatée, afin d'œuvrer - dès à présent et à tous les niveaux - contre un phénomène inacceptable et trop répandu.

## Les BANFPU à l'honneur

Les premiers éléments Bangladeshi d'unités de police constituées (FPU) sont arrivés à Kisangani en novembre 2005, suite à la Résolution 1621 du 06 septembre 2005 qui autorise une augmentation temporaire de l'effectif, comprenant jusqu'à 5 unités de police constituées de 125 personnels chacune. L'objectif était certes d'augmenter les effectifs de la Police MONUC, mais surtout de renforcer les capacités de protection du personnel et des installations des Nations Unies, et de répondre aux impératifs opérationnels face à des menaces de nature non armée. Actuellement, la Police MONUC compte 7 FPU armées par le Bangladesh, l'Inde et le Sénégal.



381 hommes et 09 femmes originaires du Bangladesh constituent aujourd'hui la ressource de trois des sept unités déployées au sein de la MONUC. Deux d'entre elles sont basées à Kinshasa et la troisième à BUKAVU. Equipées essentiellement d'armes non létales et de matériels spécifiques aux opérations de gestion de l'ordre public, ces unités ont pour mission essentielle le maintien et le rétablissement de l'ordre public. Dans l'accomplissement de leurs missions, les FPU appliquent la règle de l'emploi de la force graduée. Depuis leur déploiement en République Démocratique du Congo, les éléments du BANFPU se sont illustrés de fort belle manière lors des différents événements survenus dans le pays. Il faut ainsi souligner leur engagement durant les opérations d'extraction et de sécurisation du personnel des Nations Unies pendant les événements des 22 et 23 Mars 2007 à Kinshasa, avec plus de 20 opérations d'extraction. Conformément à la nouvelle stratégie mise en place, en vue de la protection des

civils, la BANFPU3 basée à Bukavu met un accent particulier sur la réalisation des patrouilles conjointes avec la PNC dans les zones sensibles et sur les axes prioritaires définis dans le cadre du Programme de Stabilisation de l'Est de la RDC (ISSSS). Afin d'accomplir les missions qui leur sont assignées, les éléments basés à Kinshasa exécutent des patrouilles mixtes, de jour comme de nuit, avec les éléments de la Police Nationale Congolaise pour la sécurisation du personnel ONU et des civils dans des zones sensibles où la criminalité est élevée. Une autre tâche importante accomplie par les BANFPU est le soutien opérationnel au profit de la Police Nationale Congolaise, à travers la formation dispensée aux éléments des Groupes Mobiles d'Intervention (GMI), dans une dynamique de renforcement des capacités opérationnelles de la PNC. Les formateurs de la BANFPU3, encadrés par les officiers UNPOLs, ont formé au cours de cette année, 113 policiers des GMI dans le domaine du maintien et rétablissement de l'ordre public. Il faut noter

qu'à Kinshasa et dans le Bas Congo, les unités bangladeshis ont eu à former également leurs homologues de la PNC aux techniques d'intervention au maintien de l'ordre. Les unités bangladeshis interviennent également auprès des populations vulnérables, par le biais des actions humanitaires et de remises de vivres. A Bukavu, les employées veuves du Parc national de Kahuzi-Biega, les enfants du centre « SOS Village d'Enfants » et également les prisonniers de la Prison Centrale de Bukavu ont bénéficié de ce type d'actions.

Leur impact est très positif puisqu'en fournissant des aides humanitaires, les FPU Bangladeshi ajoutent une nouvelle dimension à leur mission, participant ainsi à la restauration de la confiance des populations dans la force de police.

Aux cotés des autres unités FPU les BANFPU sont le fer de lance de la Police MONUC et les gardiens de la sécurité.

**Directeur de Publication: WAFY ABDALLAH**

**Equipe de rédaction: Mihaela SAVU & Moustapha IBRAIMA GOMINAN**

**Adresse de contact: email: savum@un.org, ibraimagominan@un.org**

**Ext. 4947, HQ Alcatel, Kinshasa, RDC.**